

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>19<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BUTTES_CHAUMONT	Numéro	44U8
Adresse du site	<b>35-37, rue Fessart</b>	Hauteur	R+9 (33 m)
Bailleur de l'immeuble	Public Mairie de Paris	Destination	Habitations
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts. Un autre opérateur présent sur le site SFR(30°, 150° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>01/07/2013</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>30/04/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>30/06/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 40°, 140° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	7° à 14°
Estimation	<b>40° &lt; 5V/m ; 140° &lt; 5V/m ; 270° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

#### Incidence visuelle

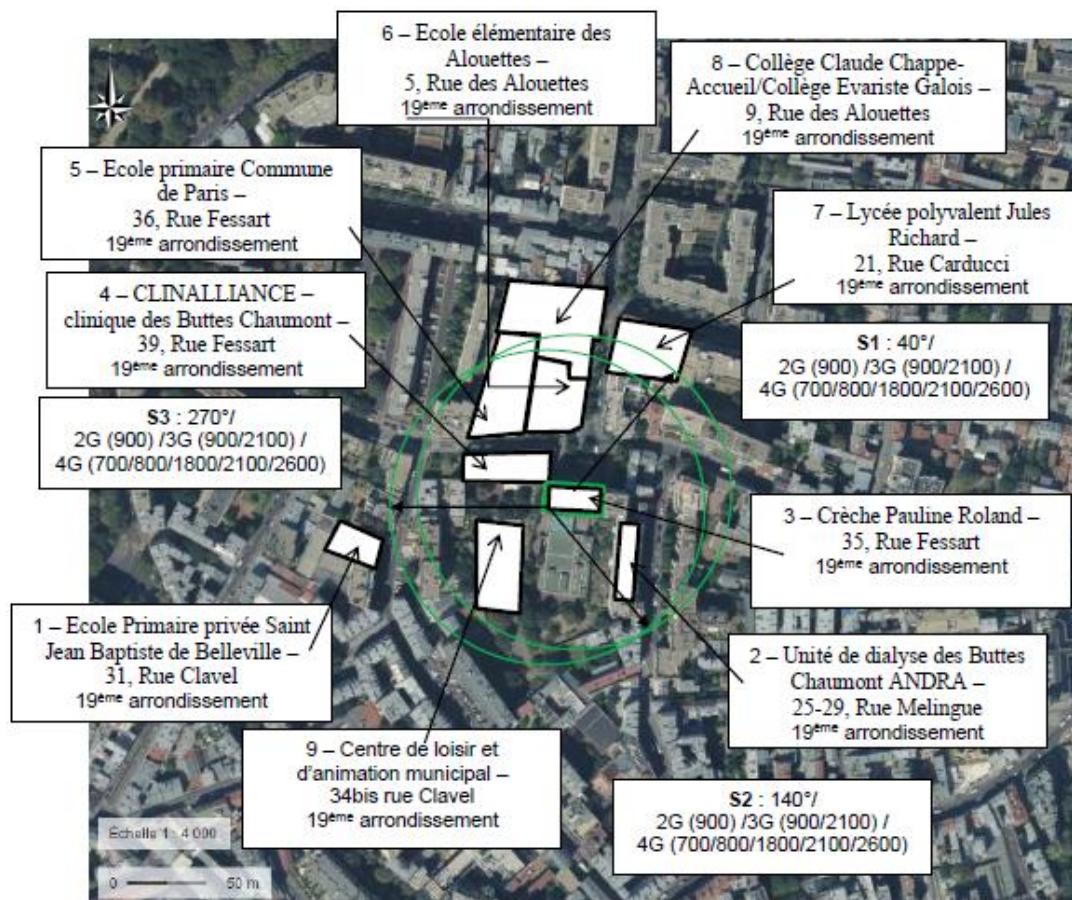
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes panneaux par 6 antennes panneaux dont 3 antennes inactives.
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés sur l'édicule, à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	35,50 m azimut 40° ; 35,47 azimuts 140° et 270° pour les antennes actives 36,10 m azimut 40° ; 36,95 azimuts 140° et 270° pour les antennes inactives

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

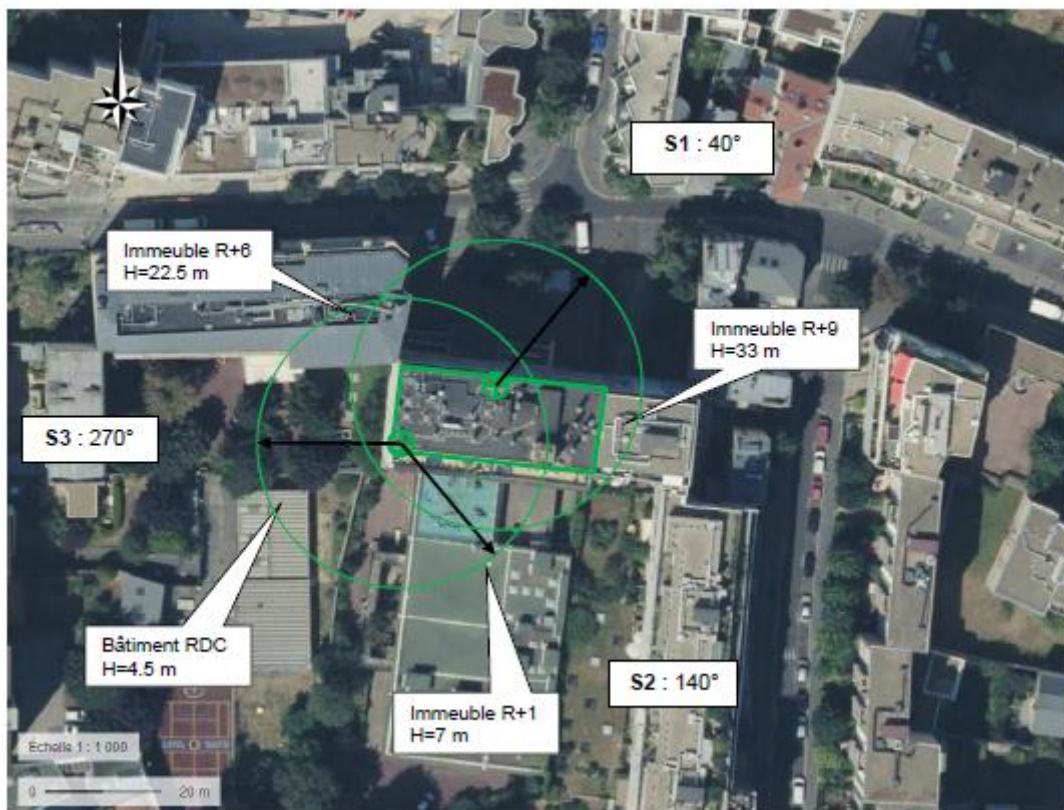
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



numéro	Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/M
1	Ecole Primaire privée Saint Jean Baptiste de Belleville	31, Rue Clavel, 75019 Paris	H=33.5m	Non	114.3 m	< 1V/M
2	Unité de dialyse des Buttes Chaumont ANDRA	25-29, Rue Melingue, 75019 Paris	H=31.5m	Oui	42 m	< 1V/M
3	Crèche Pauline Roland	35, Rue Fessart, 75019 Paris	H=33 m	Non	5 m	< 1V/M
4	CLINALLIANCE, clinique des Buttes Chaumont	39, Rue Fessart, 75019 Paris	H=22.5m	Non	23.3 m	< 1V/M
5	Ecole primaire Commune de Paris	36, Rue Fessart, 75019 Paris	H=23 m	Non	53.7 m	< 1V/M
6	Ecole élémentaire des Alouettes	5, Rue des Alouettes, 75019 Paris	H=16 m	Non	43.4 m	< 1V/M
7	Lycée polyvalent Jules Richard	21, Rue Carducci, 75019 Paris	H=23 m	Oui	84.1 m	< 1V/M
8	Collège Claude Chappe-Accueil/Collège Evariste Galois	9, Rue des Alouettes, 75019 Paris	H=16 m	Non	75 m	< 1V/M
9	Centre de loisir et d'animation municipal « Paris Anim' Centre Clavel »	34bis rue Clavel 75019 Paris	H=4.5 m	Non	26.4 m	< 1V/M

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



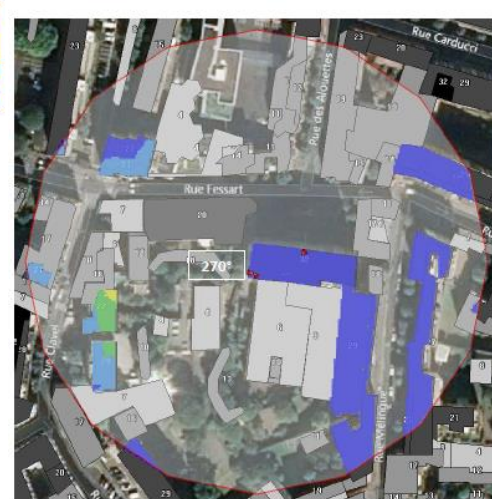
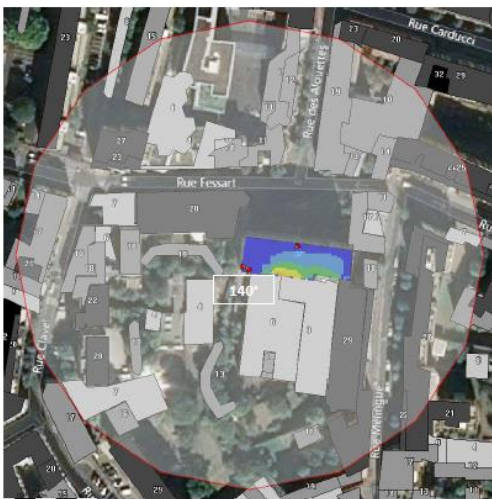
## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 40°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



	Azimut 40°	Azimut 140°	Azimut 270°
Niveau maximal	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 5V/m	Inférieur à 4V/m
Hauteur	28.5m	28.5m	19.5m

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

AZIMUT 40°



AZIMUT 140°



AZIMUT 270°

